

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de première révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de LOUBIENG

Par arrêté du 14/03/2024, le Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Loubieng arrêté par le conseil communautaire le 25 septembre 2023.

Ce projet a été soumis à l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement, qui a rendu un avis en date du 5 janvier 2024.

L'enquête publique se déroulera du mardi 9 avril 2024 à partir de 17h au mardi 14 mai jusqu'à 19h.

Le dossier d'enquête publique du projet de première révision allégée du Plan Local d'Urbanisme pourra être consulté :

- sous format papier en mairie de Loubieng, sise 400 chemin de l'Eglise – 64300 LOUBIENG, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit les mardis et mercredis de 14h à 19h.
- sous format numérique sur les sites internet de la CC Lacq-Orthez (www.cc-lacqorthez.fr) et de la mairie de LOUBIENG (www.loubieng.fr), accessibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Un accès au dossier dématérialisé est par ailleurs garanti en mairie de Loubieng et à la CC Lacq-Orthez sur un poste informatique mis à disposition du public sur rendez-vous pris auprès du secrétariat (05.59.69.19.11) ; du secrétariat urbanisme de la communauté de communes de Lacq-Orthez (05.59.60.73.50).

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra :

- directement consigner ses observations sur le registre d'enquête publique tenu en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.
- les adresser par écrit au commissaire enquêteur, via l'adresse postale de la mairie : 400 chemin de l'Eglise, Loubieng 64300.
- les transmettre par voie électronique au commissaire-enquêteur, via l'adresse électronique suivante : commune-de-loubieng@orange.fr

Monsieur Cyril CATALOGNE, Chef de projet développement durable - agriculteur et Monsieur André VILLEMUR sont respectivement désignés comme commissaire-enquêteur titulaire et suppléant par la Présidente du Tribunal Administratif de Pau.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de LOUBIENG :

- Mardi 9 avril 2024 de 17h à 19h
- Mardi 23 avril 2024 de 16h à 19h
- Mardi 14 mai 2024 de 15h à 19h

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, transmis au Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus durant un an à la disposition du public à la mairie et sur les sites internet de la communauté de communes de Lacq-Orthez et de la mairie de LOUBIENG. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis à approbation du conseil communautaire de la communauté de communes de Lacq-Orthez.